

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

**PROCES-VERBAL**

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué le 3 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Vincent DUCREUX, maire de la commune.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, ROCHETTE Yvette, MERLE Evelyne, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, EBOLI Laure, CROZET Hélène.

**Procurations :**

MANDON Geneviève procuration à SEUX Christian  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
BESSON Hélène procuration à ROCHETIN Pascale  
SANTIAGO François procuration à MERLE Evelyne  
LESCANNE Etienne procuration à LARGERON Olivier  
RAYMOND Jonathan procuration à BASTY Jean-Pierre  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
DUCHAMP Françoise procuration à ROCHETTE Yvette

**Absents excusés :** LAROIX Laurence, BASTY Cécile, MASSARDIER Alexandre

**Nombre de votants :** 20

**Secrétaire de séance :** Madame Pascale ROCHETIN

**A L'ORDRE DU JOUR**

➤ **Elections des délégués du conseil et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

## **I - ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

Conformément au Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le conseil municipal a désigné 7 délégués et 4 suppléants au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Les candidats ont été élus dans l'ordre de présentation de la liste.

Les candidatures devaient s'effectuer sur papier libre en une seule liste globale en respectant la parité homme femme. La liste pouvait comprendre un nombre inférieur ou égal au nombre de mandats de délégués ou suppléants.

Le bureau électoral a été composé de cinq membres :

- Le Maire (Président du bureau)
- Les 2 membres les plus âgés du conseil municipal présents (Michel TEYSSIER et Evelyne MERLE)
- Les 2 membres les plus jeunes du conseil municipal (Hélène CROZET et Laure EBOLI)

Après le vote effectué au scrutin secret, la liste Avec vous pour Saint-Genest composée comme suit :

### **Délégués titulaires :**

- Christian SEUX
- Pascale ROCHETIN
- Jean Luc CHAVANA
- Geneviève MANDON
- Denis THOUMY
- Evelyne MERLE
- Vincent DUCREUX

### **Suppléants :**

- Laure EBOLI
- Etienne LESCANNE
- Yvette ROCHETTE
- Michel TEYSSIER

a été élue avec 20 suffrages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le maire  
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance  
Pascale ROCHETIN